

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

## 17 juin 2011

**Présents :** Raymond GAGNE, Raphaël ALLIRAND, Agnès BADIOU, Paul CHANAL, Raymond CHENEVERT, Philippe GENTES, Jean GIBERT, Stéphanie LAC, Yoann PERBET et Marie POINTEAU.

**Absents :** Yves GIRE

**Secrétaire de séance :** Marie POINTEAU

Début de séance 10 h

---

- **Election d'un délégué du conseil municipal et de ses suppléants en vue de l'élection de deux sénateurs**

Par arrêté préfectoral (voir tableau d'affichage), cette élection des délégués a été fixée au 17 juin 2011. Les conseillers avaient reçu auparavant l'arrêté DIPPAL B2 2011-156. Les votes se font à bulletin secret

Le maire Raymond Gagne est candidat pour être le délégué titulaire de la commune en vue de l'élection des sénateurs :

9 pour, 1 blanc, *Raymond Gagne est élu « grand électeur » pour les sénatoriales 2011.*

Election des suppléants : 1<sup>er</sup> suppléant : Marie Pointeau candidate :

9 pour Marie Pointeau, 1 pour Philippe Gentes, *Marie Pointeau est élue 1<sup>er</sup> suppléante.*

Election des suppléants : 2<sup>ème</sup> suppléant : Yoann Perbet candidat :

9 pour, 1 blanc, *Yoann Perbet est élu 2<sup>ème</sup> suppléant.*

Election des suppléants : 3<sup>ème</sup> suppléant : Paul Chanal candidat :

9 pour, 1 blanc, *Paul Chanal est élu 3<sup>ème</sup> suppléant.*

- **Délibération mandat de gérance de l'agence CORIMMO**

L'agence CORIMMO ne peut pas assurer complètement l'administration des logements de la commune, car la gestion des loyers ne peut se faire que par le Trésor public directement. Dans ces conditions, l'agence CORIMMO ne peut pas avoir accès rapidement aux informations concernant les règlements des loyers, et ne peut donc pas non plus intervenir pour faire les relances éventuelles.

Il est donc décidé qu'un mandat simple, permettant la gérance de ces logements, hors gestion financière, sera conclu avec l'agence CORIMMO.

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal confient à l'agence CORIMMO la gérance des logements communaux à l'entrée du bourg de Moudeyres, hormis les aspects financiers.*

- **Questions diverses**

Promotion journalistes belges

Le CRDTA (Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne) a engagé une action de promotion de certains territoires d'Auvergne auprès de journalistes belges. La commune de Moudeyres sera ainsi présentée le 1<sup>er</sup> juillet en fin d'après midi. Cette visite contribuera à la promotion de la commune.

Mise en valeur du patrimoine rural

Visite du jury national le 6 juillet à 16 h.

Fin de séance 11 h